

1624. Claudine fille legitime de Claude Gout et de Marguerite Chauvin  
B. f de puttier est née le vingt deux et a été baptisée le vingt trois  
janvier mil sept cent quatre vingt neuf. parrain Claude Gout,  
et marraine Claudine Gout qui ont déclaré ne savoir signer de  
ce enquis. ~~Malle~~ Curi

Jacques fils legitime de Francois Rose et de Jeanne Blachet, et  
Jacqueline fille de feu Jean Festoret et de Louise Beauvois  
tous de Silans, après les trois publications canoniques faites,  
sans opposition ni connoissance d'ensechement et servat,  
CN. de Jésus-Christ, ont reçu la bénédiction mystique le  
trois février mil sept cent quatre vingt et neuf, en présence  
et du consentement de Francois Rose prie de L'Isleuse, de  
Prosper Festoret curé de L'Isleuse, de Jacques Chavouan  
et de Michel Biot qui tous ont déclaré ne savoir signer  
de ce enquis. ~~Malle~~ Curi

Francoise fille legitime de Noël Genoud et de Claudine Dubuisson  
B. f est née le six et a été baptisée le sept février mil sept cent quatre  
vingt et neuf, parrain Barthélémy Dubuisson et marraine  
Françoise Gout qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis.  
~~Malle~~ Curi

Nicolas fils majeur et legitime de defunt Antoine Tocanier et  
d'Elizabeth Brachet, et Nicole fille legitime de Jean Claude  
Perron et de Louise Michallet, tous de Signey, après les trois  
publications canoniques faites sans opposition ni connoissance  
d'ensechement et servat de Jean Perron, ont reçu la  
Bénédiction mystique le dia. sept février mil sept cent quatre  
vingt et neuf, en présence de Jean Claude Perron prie des  
L'Isleuse, de Claude Maurier, de Francois Bertrand et de Charles Plaumoz  
qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis, sans Claude Maurier  
et Francois Bertrand qui ont signé. Mariage ~~verso~~ ~~Malle~~ Curi

# Transcription de l'acte de mariage de Jacques Roset avec Jacqueline Fertoret

Paroisse de Corbonod, Baillage du Bugey.

Acte de mariage, en date du 03 février 1789.

Jacques, fils légitime de François Roset et de Josephe Blanchet, et Jacqueline, fille de fut Jean Fertoret et de Louise Berroz, tous de Silans [hameau de Corbonod], après les trois publications canoniques faites sans opposition ni connaissance d'empêchement et *servatis de jure servandis* [les formalités légales accomplies], ont reçu la bénédiction nuptiale le trois février mil-sept-cent-quatre-vingt-et-neuf, en présence et du consentement de François Roset, père de l'époux, de Prosper Fertoret, curateur de l'épouse, de Jacques Chavonon et de Michel Biset qui ont tous déclaré ne savoir signé de ce enquis.

Signé : Vauge, curé